

## DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE COMMUNE DE SISTERON

DMSF 2024-05-22

## BAIL PROFESSIONNEL - MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE DE SISTERON

Dr Rita TEIXEIRA MACEDO Cabinet N° 4 + Locaux communs partagés

MAIRIE DE SISTERON \*

Département des Alpes de Haute Provence

Le Maire de la Commune de SISTERON,

VU la délibération du Conseil Municipal, n° 2020-03-06-SG du 23 Mai 2020, conférant certaines délégations au Maire, conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

CONSIDERANT que les locaux de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Sisteron sont disponibles.

## **DECIDE**

ARTICLE 1: De signer avec le Dr TEIXEIRA MACEDO Rita, domiciliée Avenue Paul Lieutier- B1 – 05300 Laragne, un bail professionnel pour l'occupation d'une partie des locaux de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Sisteron – située 1 bis Avenue des Arcades - 04200 SISTERON – Cabinet n° 4 de 19.1 m² ainsi qu'à titre partagé, les locaux communs d'une surface de 140,3 m².

ARTICLE 2 : Ce bail est consenti pour une durée de cinq années à compter du 01-07-2024- période renouvelable.

ARTICLE 3 : Ledit bail est consenti moyennant le versement d'un loyer mensuel de 362.83 € révisable ainsi que le versement de provisions périodiques pour charges (86 € en 2024).

**ARTICLE 4** : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal.

**ARTICLE 5** : Ampliation en sera adressée à Madame le Trésorier, Monsieur le Préfet des Alpes de Haute-Provence, Dr TEIXEIRA MACEDO Rita .

Fait à SISTERON, le 17-06-2024

Le Maire, D. SPAGNOU.



Mis en ligne le 17/06/2024 Å 14h35

REÇU EN PREFECTURE

1e 17/06/2024 S

Application agree E legalite com